



Le budget de l'année 2013

Les contraintes qui s'exercent aujourd'hui sur le budget communal soumettent notre gestion locale à un double impératif de parcimonie et d'efficacité. En 2013, l'objectif affiché est de dépenser différemment et mieux tout en terminant les investissements engagés. Les finances communales sont régies par un certain nombre de règles

Les dépenses de fonctionnement se composent :

- * des dépenses de fonctionnement des services et équipements aux administrés
- * des dépenses de personnel
- * des subventions aux associations
- * du remboursement des intérêts de la dette

Les recettes de fonctionnement sont issues :

- * des revenus des services publics
- * des impôts locaux
- * des dotations et compensations de l'Etat

Chapitres	Désignation	Propositions 2013
011	Charges à caractère général	564 189,00
012	Charges de personnel et frais	1 402 923,00
65	Autres charges gestion courantes	354 006,00
66	Charges financières	92 601,00
14	Atténuation de produits	1 500,00
42	Opération ordre section à section	2 106,00
	Total Général	2 417 325,00

Chapitres	Désignation	Propositions 2013
-----------	-------------	-------------------



013	Atténuations de charges	152 000,00
70	Produits des services	185 0 00,00
73	Impôts et taxes	1 217 268, 00
74	Dotations subventions	804 505,00
042	Opération d'ordre de transfert	7 014,00
42	Opération ordre section à section	11 500,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	40 038,00
	Total Général	2 417 325,00

Investissement

La section d'investissement, votée par opérations, s'équilibre à 595 889 euros pour 2013. Elle permet de financer les grands projets d'équipement et leur entretien régulier pour un meilleur cadre de vie...

Fichier PDF à télécharger

[Compte administratif 2013](#)